

CONDITIONS D'INVESTISSEMENT SPECIFIQUES SUR CARAT GARANTI 8 (FR0010929406)

Avenant aux contrats :

- pour les **produits ouverts à la commercialisation** : Patrimoine Essentiel (3345, 3346), PM&A Stratégie Capinvest (2067), PM&A Stratégie Monde I (3143, 3144), Portfolio (2068, 2069), Patrimoine Epargne (4091, 4092), (non éligible Option PEP ou PEA)
- pour les **produits fermés à la commercialisation** : PM&A Stratégie Portfolio Monde (1008, 1018, 1022, 1058, 1062, 1090, 2090), PM&A Stratégie Epargne (1091, 2091, 3091, 3092), Capinvest (2042, 2142), PM&A Stratégie Monde (2018, 2019, 2043, 2044, 2143, 2144), PM&A Stratégie Monde II (2045, 2046, 2345, 2346), PM&A Stratégie Capital Investissement (41 et 57), PM&A Stratégie Epargne Investissement (42), (non éligible Option PEP ou PEA)

Attention ce bulletin doit impérativement être retourné chez PM&A avant le 08 décembre 2010

Souscripteur* : Profession :

Date de naissance du Souscripteur* :

Co-Souscripteur** : Profession :

Date de naissance du Co-souscripteur** :

Nom du Contrat* :

Numéro du contrat* :(en cas d'arbitrage et de versement complémentaire)

**Ces données sont obligatoires, à défaut la demande de versement et/ ou d'arbitrage ne sera pas prise en compte.*

***Ces données sont obligatoires en cas de co-souscription du contrat, à défaut la demande de versement et/ ou d'arbitrage ne sera pas prise en compte*

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, et conformément à la Note d'Information valant Conditions Générales de mon contrat cité en référence, je souhaite :

Effectuer un versement sur CARAT GARANTI 8 d'un montant de € (**ATTENTION, veuillez à respecter les minima prévus sur la Note d'Information valant Conditions Générales du contrat concerné**) (Si ce versement est effectué à la souscription, merci de joindre ce bulletin au Bulletin de Souscription)

Mode de règlement :

Par chèque bancaire, ci-joint n°..... libellé exclusivement à l'ordre de Generali Vie et tiré sur mon compte ouvert, auprès de la Banque :

Par virement* (joindre obligatoirement une copie de l'avis d'exécution du virement) sur le compte de Generali Vie ouvert dans les livres de la Société Générale, tiré sur mon compte ouvert auprès de la Banque.....

** la copie de l'avis d'exécution du virement doit être réceptionnée par PMA avant le 3 décembre 2010*

Effectuer un changement de support de€ réparti de la façon suivante :

Désinvestissement à partir du fonds : Montant en euro ou en %

Fonds Euro

Réinvestissement sur le fonds :

CARAT GARANTI 8 (Minimum 1 000 €).....

Fait à : , le :

Signature(s) du (des) Souscripteur(s) précédée(s) de la mention manuscrite « Lu et approuvé » :

CONDITIONS D'INVESTISSEMENT SPECIFIQUES SUR CARAT GARANTI 8 (FR0010929406)

Souscripteur* : Date de naissance du Souscripteur* :

Co-Souscripteur** : Date de naissance du Co-souscripteur** :

*Ces données sont obligatoires, à défaut la demande de versement et/ou d'arbitrage ne sera pas prise en compte.

**Ces données sont obligatoires en cas de co-souscription du contrat, à défaut la demande de versement et/ou d'arbitrage ne sera pas prise en compte

Objet :

Le présent avenant a pour objet d'intégrer Carat_GARANTI 8 EN TANT QU'UNITE DE COMPTE AU SEIN DES CONTRATS D'ASSURANCE VIE OU DE CAPITALISATION.

Caractéristiques de l'instrument financier : Nom de l'instrument financier : **CARAT GARANTI 8** Code ISIN : **FR0010929406**

Type : **Obligation de droit français** Émetteur : **SG Option Europe** Sous-Jacent : **Stratégie Primonial Dynamique**

- Avantage de l'instrument financier :

- **CARAT GARANTI 8** est à capital garanti . La protection du capital est effective à l'échéance du support le 17 décembre 2020. L'investisseur bénéficie à l'échéance d'une indexation de 100 % sur la performance positive depuis l'origine de la Stratégie Primonial Dynamique.

- Inconvénient de l'instrument financier :

La garantie en capital de **Carat Garanti 8** ne profite qu'aux seuls investisseurs ayant investi avant la date de lancement et conservant **Carat Garanti 8** jusqu'à sa date de maturité effective. L'instrument financier est exposé au risque de crédit et au risque de marché :

Un risque de crédit: Le souscripteur est exposé au risque de crédit de l'Émetteur de l'instrument financier (faillite ou défaut de paiement). Il peut subir une perte en capital totale.

Un risque de marché: Il existe des risques de pertes en capital en cas de sortie anticipée. En effet, la sortie anticipée s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché.

- Frais au titre de l'unité de compte :

Les frais de gestion du contrat au titre de ce support peuvent être prélevés sur un autre support.

- Remboursement de l'instrument financier :

Lors du remboursement de **CARAT GARANTI 8** les capitaux ainsi dégagés seront investis sur l'un des supports monétaires présents au contrat à la date du remboursement.

Modalités d'investissement/de désinvestissement :

Pour investir sur **CARAT GARANTI 8**, il est recommandé que la date de fin du contrat soit égale ou supérieure au 17 décembre 2020.

CARAT GARANTI 8 n'est pas accessible aux versements libres programmés/versements des primes mensuelles, aux profils de gestion autres que le profil Liberté ou le profil Investissement Libre, à l'ensemble des options ou au mode de gestion pilotée, dans le cadre du contrat.

En cas de demande de rachat ou en cas de règlement des capitaux décès portant sur **Carat Garanti 8**, Generali Vie se réserve la possibilité de faire droit à cette demande en procédant au règlement en titres, ce que le souscripteur accepte.

Le Souscripteur reconnaît avoir pris connaissance des dispositions des présentes et en accepte les termes.

Le Souscripteur reconnaît avoir reçu et pris connaissance du document « Termes et Conditions » de CARAT GARANTI 8 et notamment des avertissements décrits dans celui-ci ainsi que de ses particularités de fonctionnement. Il déclare avoir été clairement informé qu'en investissant sur des unités de compte, il prenait à sa charge le risque lié à la variation des cours de chacune de celles qu'il a souscrites.

L'Assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leurs valeurs, celles-ci étant par nature sujettes à des fluctuations à la hausse ou à la baisse.

Fait à :, le :

Signature(s) du (des) Souscripteur(s) précédée(s) de la mention manuscrite « Lu et approuvé » :

Consultant Financier

Nom, prénom :

.....

Référence : I _ I _ I _ I _ I _ I _ I _ I

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, le Souscripteur dispose d'un droit d'accès et de rectification des données qui le concernent. Le Souscripteur peut exercer ce droit en écrivant à Generali Patrimoine - 11 bd Haussmann - 75311 Paris Cedex 09 - Tél : 01 58 38 81 00. Ces informations sont destinées à l'Assureur et sont nécessaires au traitement de son dossier. Ces informations sont susceptibles d'être transmises à des tiers pour les besoins de la gestion du contrat, notamment à son Courtier. Par la signature de ce document, le Souscripteur accepte expressément que les données le concernant leur soient ainsi transmises